

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEAISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 10 Juin 2009

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 20

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 13

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS

- AYANT DONNE POUVOIR :

✓ Pouvoir de Monsieur Jean-Louis GRAND à Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD (de la délibération n° 2009-42 à 2009-45)

✓ Pouvoir de Madame Christiane JAYMOND à Monsieur Gilles FLANDIN (de la délibération n° 2009-42 à 2009-46)

- REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :

✓ 2 délégués titulaires représentés par des suppléants (de la délibération n° 2009-42 à 2009-46)

✓ 1 délégué titulaire représenté par un suppléant (de la délibération n° 2009-42 à 2009-45)

Le Lundi 22 Juin 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs Damien PERRY (de la délibération n° 2009-43 à la délibération n° 2009-46), Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET, Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN (Bourg-Saint-Maurice) Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)

Monsieur Nicolas GAIDE (Montvalezan)

Messieurs Raymond BIMET, Henri ANSELME-MARTIN, Jean-Louis AUGAGNEUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD et Albert REVIAL (de la délibération n° 2009-42 à la délibération n° 2009-45) (Villaroger)

Messieurs Olivier ZARAGOZA, Hervé GENET, Boris MOUGEL (Tignes)

Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

Monsieur Jean-Louis OTTOBON

Monsieur Jean-Louis GRAND (pouvoir donné à Gaston PASCAL-MOUSSELARD)

Madame Christiane JAYMOND (pouvoir donné à Gilles FLANDIN)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN

Accusé de réception en préfecture
073-247300254-20090622-2009-42-DE
Date de signature : -
Date de réception : 10/07/2009

**N° 2009-42 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 -
BUDGET « DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES » :
TRANSFERT DE CREDITS**

Rapporteur : Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD

Monsieur le Vice-Président présente au Conseil communautaire le projet de décision modificative n°1 au budget annexe « Déchets des ménages et assimilés », retraçant les modifications de crédits justifiées par le vote du budget du SMITOM.

Il rappelle que le montant de la participation au SMITOM pour l'année 2009 voté lors du budget primitif de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise s'élevait à 2 700 000 €.

Le SMITOM, lors du vote de son budget primitif a établi que la participation de la Maison de l'Intercommunalité de Haute-Tarentaise s'élevait à 2 715 315 €. Cette augmentation est notamment due au déficit d'investissement reporté.

Il convient donc d'ajuster les crédits ouverts.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
D/6554	Contributions aux organismes de regroupement	16 000 €	
R/7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		16 000 €

Le Conseil communautaire, après délibération :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget « déchets des ménages et assimilés ».

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Gérard MATTIS
2^{ème} Vice-Président

